



STRA
SOCIÉTÉ DE TIR DE LA RÉGION D'ALBERTVILLE

A COMPLETER LISIBLEMENT

DEMANDE D'AVIS PREALABLE MANUSCRITE

ACQUISITION

RENOUVELLEMENT

N° de Licence :

CLUB N° : 2073007

Nom (M. - Me - Melle) :

Prénom :

Nom de jeune fille :

A JOINDRE IMPERATIVEMENT:

Pour un renouvellement :

Pour un renouvellement d'autorisation de détention d'armes (et par extension pour une nouvelle demande d'acquisition) : l'attestation porte sur la pratique régulière du tir pendant toute la période de la précédente autorisation. À noter que l'absence de pratique du tir pendant douze mois consécutifs ou plus au cours de cette période fait obstacle à la délivrance de cette attestation et à l'avis favorable de la Fédération.

Remplir le tableau ci-dessous

Pour une première demande :

Pour une première demande d'autorisation d'acquisition et de détention d'armes de catégorie B: maintien de l'obligation de trois tirs espacés d'au moins deux mois au cours des douze mois précédant la demande pour obtenir un avis favorable ; un registre de ces séances de tir contrôlées devra continuer à être tenu à cet effet par l'association sportive.

Photocopie du carnet de tir remis par le club

	Année 1 20.....	Année 2 20.....	Année 3 20.....	Année 4 20.....	Année 5 20.....
SCEANCE N°1					
SCEANCE N°2					
SCEANCE N°3					

Réussite au test F.F.TIR fait le :

Courriel lisible :

DATE et SIGNATURE du LICENCIÉ

SIGNATURE du PRESIDENT et CACHET du CLUB

DATE :

SIGNATURE :